



Delai de Paiement de soulte

Par **lebriez didier**, le **10/01/2017** à **20:09**

bonjour, mon divorce a ete prononce le 25/11/2008, l'acte notarial de partage definitif date du 12/3/2009.

Mon ex epouse m'a fait un courrier du 8/3/2009 qu'elle renoncait a la soulte de 22000euros que je devais lui verser.

Aujourd'hui j'ai reçu un recommande du 31/12/2016 de sa part me reclamant la soulte.

Dois je en tenir compte, y a t'il quelqu'un ayant eu le meme probleme ou qui pourrait me renseigner?

Merci d'avance, cordialement